

ACTION GROUPEE DE RÉGULARISATION DES REJETS D'EAUX USÉES

SUR LA ZAE DE COURTABOEUF

2018, LE BILAN

Lancée en 2014, cette action s'est finalisée au mois d'avril 2018.

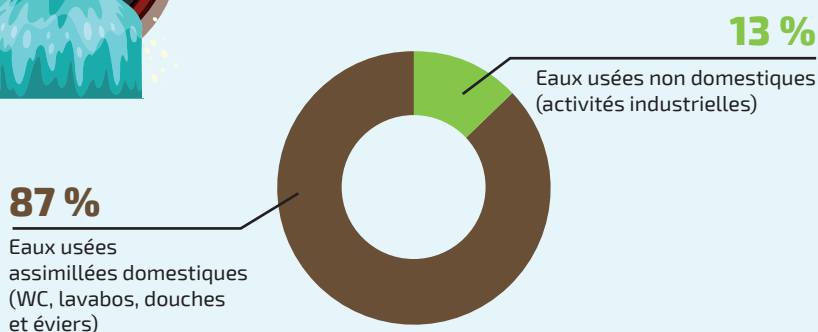
Nous tenions à remercier l'ensemble des entreprises de la ZAE de Courtaboeuf qui ont largement participé à cette étude en ouvrant leurs portes au bureau d'études. Cet accueil a permis un diagnostic exhaustif des rejets d'eaux usées, ce qui permettra à l'avenir d'effectuer une gestion affinée des réseaux d'assainissement.

600 diagnostics ont pu être menés

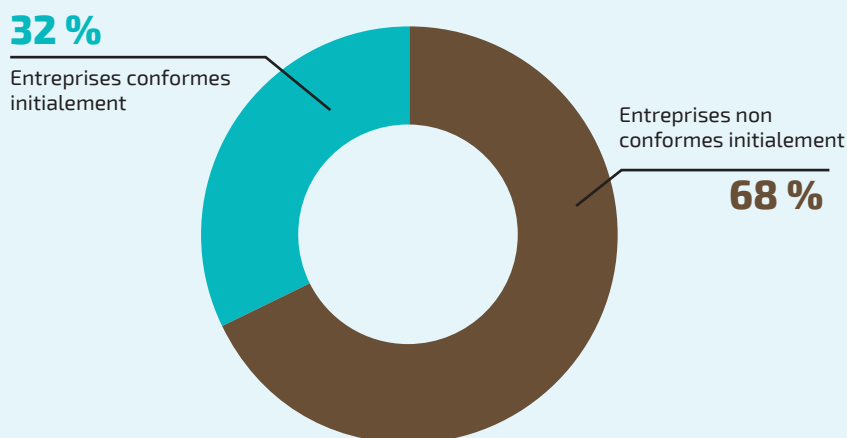
Les activités économiques sur la ZAE de Courtaboeuf sont essentiellement liées au secteur tertiaire (bureau, restauration, commerce, hébergement...).



Répartition des contrôles selon la nature des rejets



Conformités initiales



Des non-conformités ont été mises en évidence lors des diagnostics initiaux, dûs généralement à de mauvaises pratiques pouvant être facilement modifiées. D'autres non-conformités nécessitaient des travaux de plus grandes ampleurs (couvertures d'aires de lavage, installations de prétraitement, création de réseaux séparatifs...).

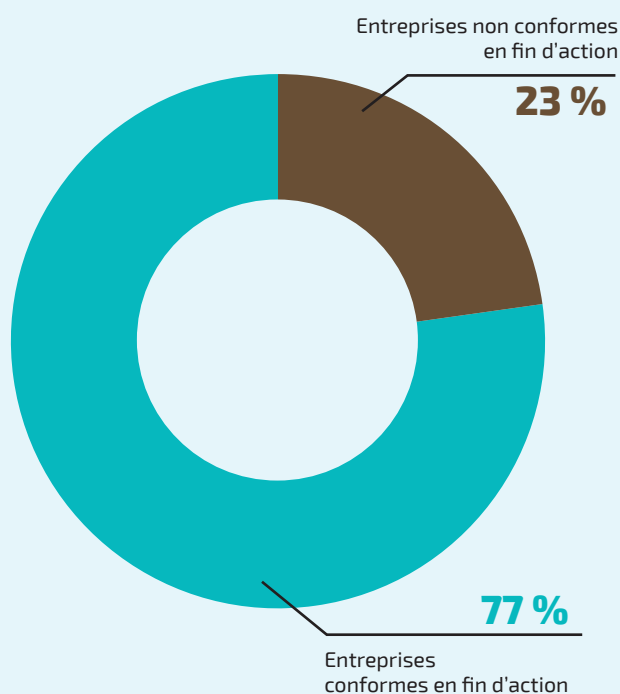
Une grande majorité de ces dysfonctionnements a pu être corrigée, permettant une conformité finale de la zone pour presque

80% des entreprises.

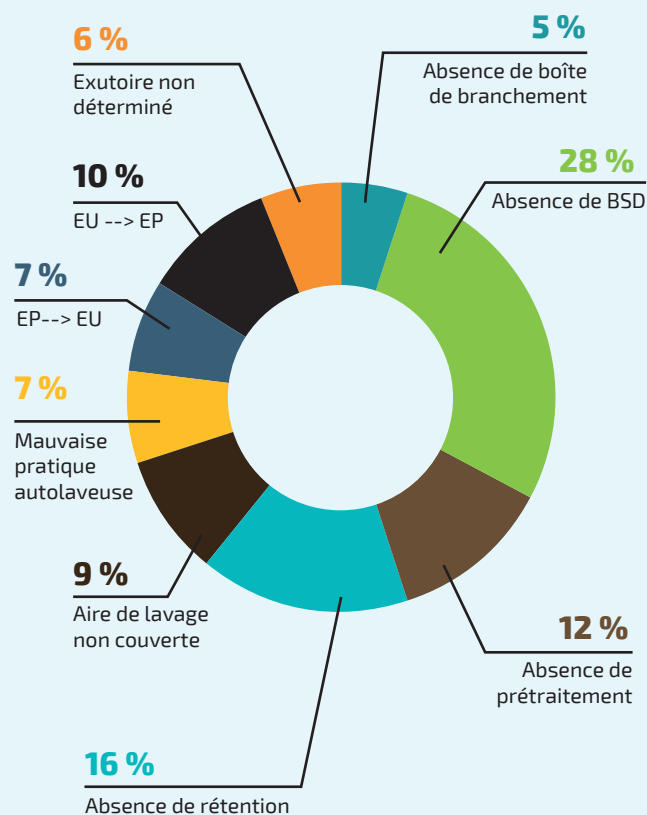


2018, LE BILAN

Conformités finales



Types de non-conformité restante



EU : Eaux usées - EP : Eaux pluviales - BSD : Bordereau de suivi des déchets



Il reste encore des mises en conformité à effectuer. L'accompagnement des entreprises ne s'arrête pas avec la fin de l'étude. Le SIAHVY se tient toujours à disposition pour les aider et les accompagner jusqu'à l'obtention de la conformité et pour la perception d'aides financières auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

La cellule « Animation Industriels du SIAHVY » est là pour vous, n'hésitez pas à la contacter.